

Madame Gilberte **Fillettaz-Grosjean** son épouse, à Rolle;  
Sa belle-sœur, ses neveux et nièces, cousins et cousines  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies  
ont le chagrin de faire part du décès de

## **Monsieur Arthur FILLETTAZ**

enlevé à leur tendre affection le 20 janvier 2011, dans sa 90e année.  
Culte au temple de Rolle le mercredi 26 janvier, à 14 heures.  
Honneurs à 14 h 30, suivis de l'incinération.

Arthur repose en la chapelle de Beausobre, avenue de Vertou 8, à Morges.  
En lieu et place de fleurs un don peut être adressé à la Paroisse du Cœur  
de la Côte, CCP 17-711561-1.

*La terre, je l'ai travaillée,  
je l'ai aimée, je l'ai respectée.  
Maintenant, elle m'accueille.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.